

Les entraîneurs en Bretagne

Contexte et problématique

Les courses, indispensables à la filière équine ne seraient rien sans les entraîneurs. Acteurs clés de cette filière, ils restent néanmoins difficiles de caractériser leur activité économique.

Dans ce contexte, une étude intitulée "Impact économique du cheval en Bretagne" est en cours de réalisation. Un volet de cette étude est consacré aux entraîneurs de Bretagne, sujets incontournables de la filière, afin de les caractériser. Pour ce faire, l'information a été collectée par le biais d'un questionnaire articulé autour des grands thèmes suivants : l'entreprise, les infrastructures, le personnel, le type de cavalerie, les services et produits proposés et enfin, la perception et les attentes vis à vis de la filière.

L'enquête s'est déroulée par entretien téléphonique, sur les entraîneurs recensés en Bretagne (source : Annuaire du cheval 2000, Syndicat des entraîneurs), le questionnaire a finalement pu être soumis à 25 personnes sur une population totale de 93 entraîneurs professionnels.

Caractéristiques des entreprises d'entraînement

La moitié des entraîneurs de chevaux de course a plus de 45 ans.

La discipline du trot domine largement en Bretagne : trois entraîneurs sur quatre travaillent des trotteurs. La répartition des statuts est homogène avec un tiers d'entraîneur public (trot), un tiers d'autorisation d'entraîner (trot et galop) et un tiers de permis d'entraîner (trot et galop). Alors que 88 % sont à leur compte, 64 % ont un statut d'entreprise individuelle et près d'un tiers n'ont aucun statut juridique officiel.

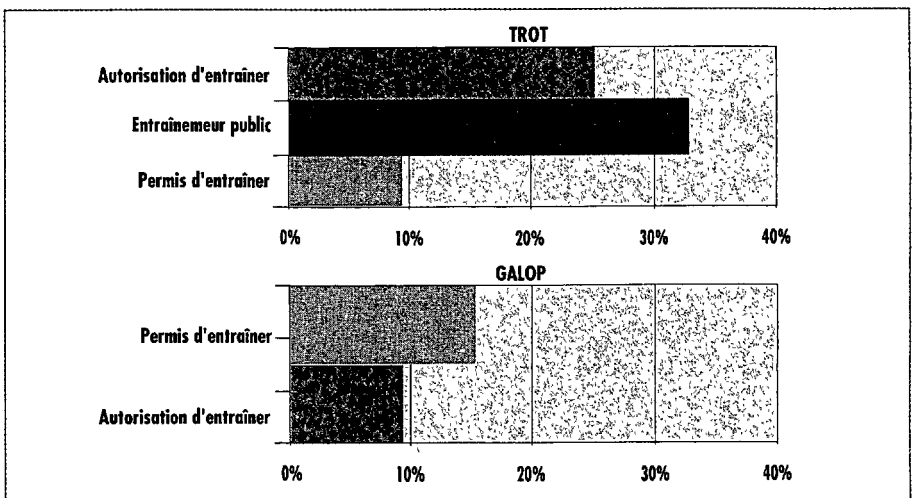
Les entraîneurs de trot comme de galop ne semblent pas spécialisés dans une discipline. Les entraîneurs de chevaux trotteurs font courir les chevaux à la fois en trot attelé et en trot monté et ceux de galop pratiquent plat, haies et steeple.

L'activité

Le métier d'entraîneur consiste à préparer et entraîner des chevaux qui lui sont confiés dans le but de les faire courir en courses sur les hippodromes.

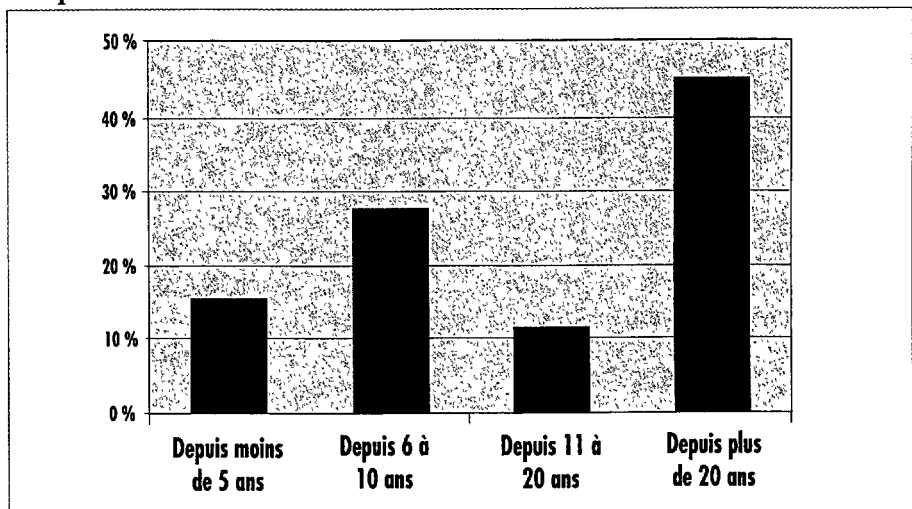
Près de la moitié exerce cette activité depuis plus de vingt ans. Le reste de la population se répartit équitablement.

Statut des entraîneurs

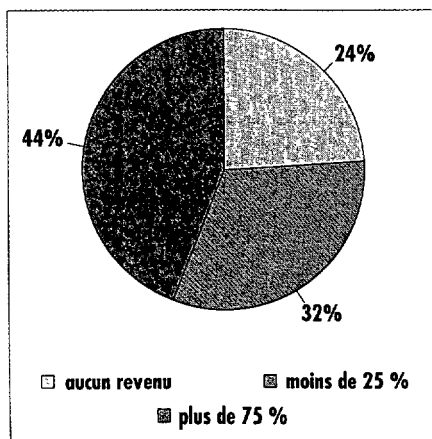


Source : OESC, 2001

Temps d'activité

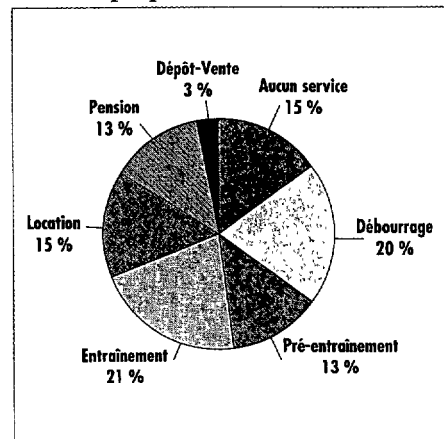


Part de l'activité d'entraîneur dans l'ensemble des revenus



Source : OESC, 2001

Services proposés contre rémunération



Source : OESC, 2001

50 % des entreprises d'entraînement existe depuis plus de 20 ans alors que les 50 autres % sont récentes (de 6 à 10 ans). Les entraîneurs ont un nombre de salariés toujours inférieur ou égal à 3 avec 36 % où il y a deux salariés et 32 % un salarié. 22 entreprises sur 25 annoncent ne pas vouloir créer d'emploi prochainement. La majorité d'entre eux (64 %) n'exerce aucune autre activité professionnelle que celle d'entraîner des chevaux. La quasi-totalité de ces entraîneurs est installée à son compte, seuls 44 % des enquêtés retirent de leur activité d'entraînement plus de 75 % de leur revenus alors que pour 32 % d'entre eux, cela correspond à moins de 25 % et 24 % affirment n'en retirer aucun revenu.

15 % de ces entraîneurs n'annoncent aucun service contre rémunération. 21 % proposent une activité de débouillage des poulains, 34 % une activité de pré-entraînement et entraînement et 28 % une activité de location et/ou pension. Le taux d'endettement de ces entreprises semble assez faible (taux d'endettement inférieur à 10 %), mais seules 9 personnes parmi les 25 interrogées ont répondu à cette question.

Les équipements utilisés

Les entraîneurs sont principalement propriétaires des installations dans lesquelles ils travaillent leurs chevaux. 23 sur les 25 personnes interrogées travaillent leurs chevaux dans leurs propres installations et quelques-uns profitent de centres d'entraînement occasionnellement. 64 % des personnes interrogées sont

propriétaires de leurs installations, les autres étant locataires ou propriétaires et locataires.

La totalité des entraîneurs possèdent des surfaces de travail de moins de 18000 m², dont les 3/4 n'excèdent pas 10000 m². La surface toujours en herbe (STH) ne dépasse que rarement 28 ha et est dans la moitié des cas de moins de 10 ha. En moyenne, les entreprises des entraîneurs en Bretagne ne couvrent pas plus de 12 ha. Ils transportent eux-mêmes leurs équidés car tous possèdent un véhicule léger transportant les équidés et plus de la moitié un poids lourd.

La cavalerie

Les entraîneurs de chevaux trotteurs possèdent un effectif d'équidés supérieur à celui des entraîneurs de galopeurs. Environ 75 % des entraîneurs de trotteurs ont au moins 10 chevaux à l'entraînement sur l'année alors que près de 85 % des entraîneurs de galopeurs ont moins de 7 chevaux de type AQPS. La totalité des personnes interrogées déclarent acheter au maximum 5 chevaux chaque année. 52 % n'en acquièrent pas du tout, 36 % moins de 3 et 12 % entre 3 et 5. Le mode d'acquisition principal semble être les ventes aux enchères pour les chevaux de course, suivies d'achat direct ou à l'amiable entre l'entraîneur et le vendeur. Les achats dans les foires, via un intermédiaire ou par petite annonce ne sont pas pratiqués par les entraîneurs de Bretagne. Ces derniers ne s'adressent jamais à d'autres entraîneurs, à des éta-

blissements équestres, à des marchands ou à des cavaliers professionnels mais semblent davantage privilégier les achats à des éleveurs ou à des particuliers français.

Plus de la moitié affirme ne pas vendre d'équidés et l'autre moitié, si elle en vend, en commercialise également moins de 5 chaque année. C'est la vente directe qui semble être le moyen de vente privilégié, suivi de la vente par un intermédiaire alors que le commerce lors des foires ou les ventes à l'amiable ne remporte visiblement aucun succès. Majoritairement les entraîneurs vendent leurs équidés à des particuliers ou à des marchands de chevaux dans leur région.

La clientèle

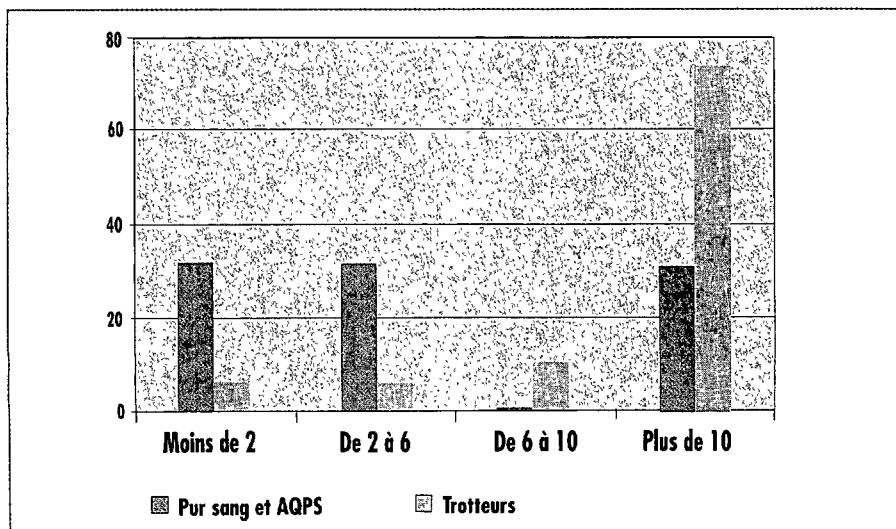
Les clients des entraîneurs sont essentiellement français et le plus souvent originaires de la Bretagne. Rares sont ceux dont les propriétaires sont étrangers. Ce sont principalement des éleveurs et des particuliers. En revanche, les cavaliers professionnels, les marchands, les établissements équestres et d'autres entraîneurs ne confient quasiment jamais de chevaux aux entraîneurs.

Analyse du secteur d'activité

D'après les entraîneurs eux-mêmes, ce secteur d'activité serait stable pour 52 % des personnes enquêtées, en développement pour 8 % et en récession pour 24 %. D'ailleurs, peu annonce vouloir investir dans les cinq prochaines années (16 %) alors que plus la moitié (52 %) ne le souhaite pas.

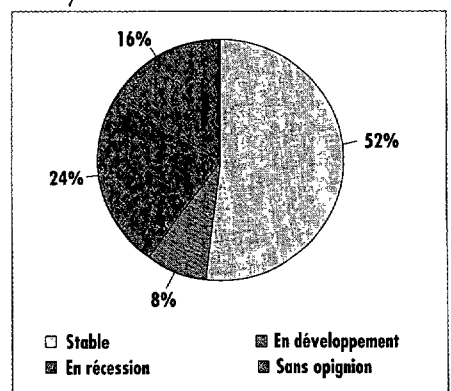
Les avis sont partagés concernant les éventuels besoins de formation : si 50 % affirme n'avoir pas de besoins spécifiques en matière de formation, les 50 % autres manquent de compétences dans les domaines suivants : la gestion et la

Chevaux à l'entraînement



Source : OESC, 2001

Analyse de leur secteur d'activité

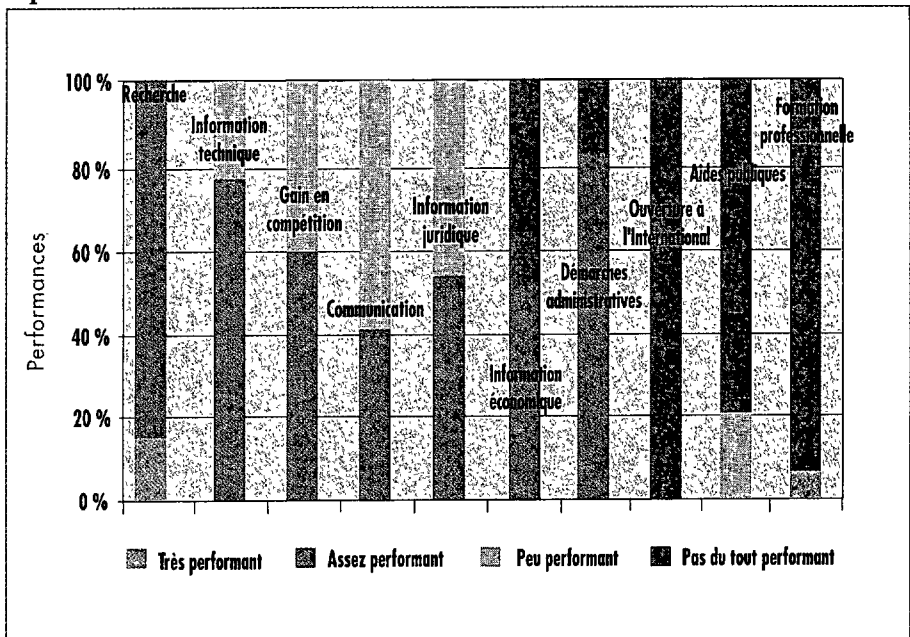


Source : OESC, 2001

comptabilité, le droit et la fiscalité et enfin des données plus techniques sur la reproduction et les soins aux chevaux. La recherche, l'information technique et juridique ainsi que les gains en compétition sont des secteurs assez performants voire très performants contrairement à l'ouverture de la filière à l'international, les aides publiques, la formation professionnelle. Enfin l'intégration à l'ensemble de la filière équine semble dans l'ensemble bien vécue et plutôt positive. Un tiers estime être très bien intégré; un tiers assez bien et un tiers moyennement bien.

DOCUMENT RÉALISÉ PAR :
 Les Haras nationaux
 Direction du développement
 Observatoire économique et social du cheval
 Domaine de l'Isle Briand
 49220 Le Lion d'Angers
 Tél. : 02 41 18 22 28 - Fax : 02 41 18 22 78
 Mail : obseco@haras-nationaux.fr,
 avec le concours du Haras national de Hennebont

Opinion sur les domaines de la filière



Source : OESC, 2001

Les cavaliers professionnels en Bretagne

Contexte et problématique

Les cavaliers professionnels sont propriétaires d'une licence 1ère ou 2ème catégorie qui leur permette de monter en compétition. En général, cette activité est source de toute ou en partie de leurs revenus. C'est dans le but de caractériser leur activité qu'un volet de l'étude intitulée "Impact économique du cheval en Bretagne" est consacré aux cavaliers professionnels.

Afin de caractériser les cavaliers professionnels de Bretagne, l'information a été collectée par le biais d'un questionnaire qui s'articule autour de différents thèmes : l'entreprise, les infrastructures utilisées, le personnel salarié ou non, le type de cavalerie, les services et produits proposés et enfin, la perception et les attentes vis à vis de la filière pour leur activité.

Une enquête a été faite par entretien direct sur la base d'un échantillon de cavaliers professionnels (source : Ligue équestre de Bretagne).

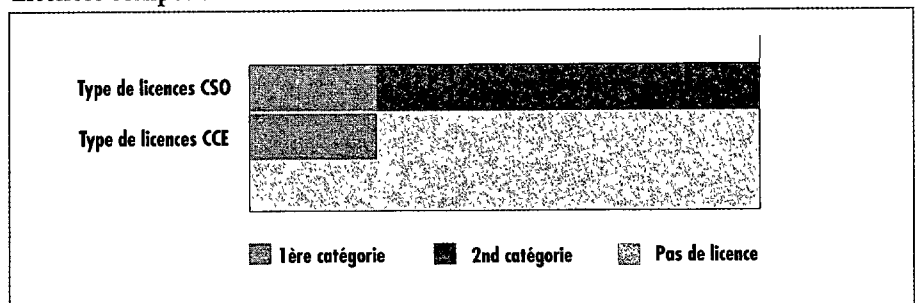
Le questionnaire a ainsi pu être soumis à 16 professionnels salariés ou indépendants. Seuls les non salariés ont été interrogés sur des questions relatives à l'exploitation de l'entreprise.

Caractéristiques

Les cavaliers professionnels de la région sont âgés de 25 à 45 ans. Ils sont titulaires d'une licence compétition de 1ère ou 2ème catégorie en saut d'obstacles ou en concours complet.

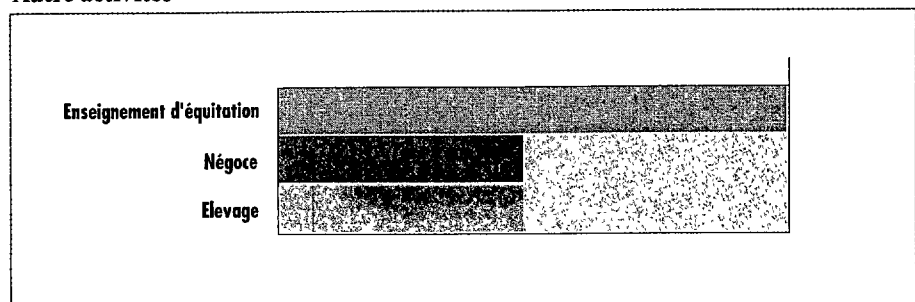
Une majorité d'entre eux retire plus de 75 % de leurs revenus de leur activité principale et plus de la moitié exerce une autre activité telle que l'enseignement, le négoce ou l'élevage.

Licences compétition



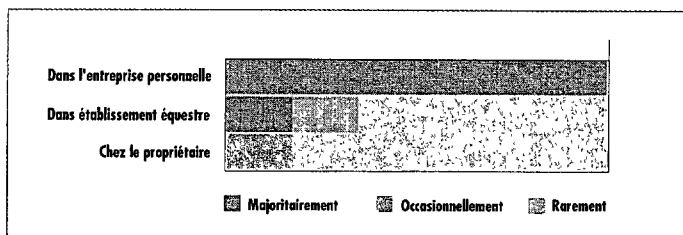
Source : OESC, 2001

Autre activités



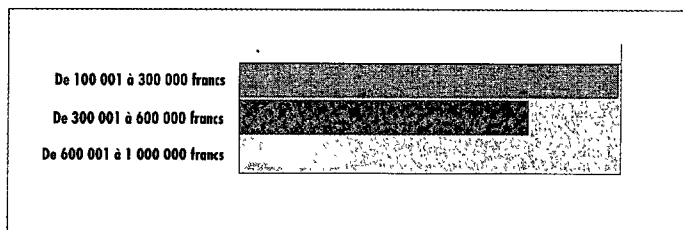
Source : OESC, 2001

Structures



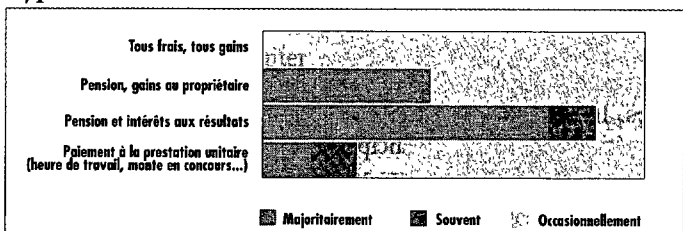
Source : OESC, 2001

Chiffre d'affaires annuel



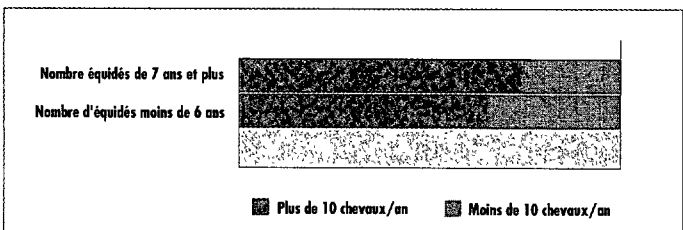
Source : OESC, 2001

Type de contrats



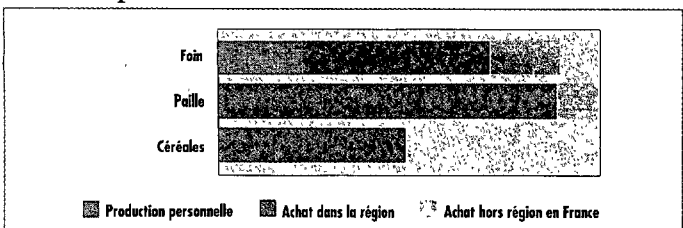
Source : OESC, 2001

Travail des chevaux



Source : OESC, 2001

Achats de paille et d'aliments



Source : OESC, 2001

Les équipements utilisés

Ils exercent leur activité majoritairement dans les structures de leur entreprise

Une entreprise sur deux est propriétaire de son outil de travail, une sur quatre le loue, le dernier quart le possède partiellement.

La surface totale dont ils disposent est supérieure à 4 hectares dans un cas sur deux mais moins du tiers de ces professionnels déclarent utiliser plus d'un hectare de surface de travail.

Plus de 70 % d'entre eux réservent l'exclusivité de leurs herbages aux équidés.

Pour le transport des chevaux, tous les professionnels rencontrés utilisent un véhicule leur appartenant. Neuf sur dix utilisent un poids lourds.

L'activité

Le métier de cavalier professionnel consiste à dresser, entraîner et monter en compétition, des chevaux qui lui sont confiés dans le but de les valoriser. Il peut également monter des chevaux lui appartenant.

Le chiffre d'affaires annuel des cavaliers professionnel n'exécède pas 300 000 francs pour la moitié des personnes interrogées, et de 300 001 et 600 000 francs pour 37 % d'entre eux.

Le type de contrat le plus fréquent reste la pension et les intérêts aux résultats.

Dans le cas des huit cavaliers de Bretagne, la majorité travaille plus de 10 chevaux par an qu'il s'agisse de jeunes chevaux ou de chevaux adultes.

Les achats de chevaux se font de manière directe à des éleveurs de la région, les ventes se font en grande majorité directement à des particuliers qu'ils soient de la région ou hors région, en France.

Sept parmi les huit chefs d'entreprises interrogés vendent moins de dix chevaux par an. Le prix de vente d'un jeune cheval est compris entre 25 000 et 200 000 francs et celui d'un cheval "agé" compris entre 50 000 et 300 000 francs.

Le cavalier professionnel sert dans 62 % des cas d'intermédiaire à la vente d'équidés.

Les achats de pailles, d'aliments et de céréales se font principalement dans la région tout comme les achats et ventes de chevaux.

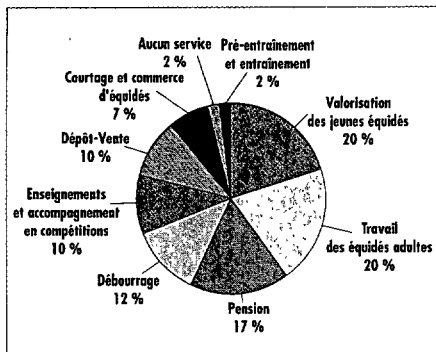
Les services proposés par le cavalier professionnel sont principalement la valorisation de jeunes équidés et le travail de équidés adultes, puis viennent ensuite les pensions et le débouillage.

La moitié des cavaliers professionnels interrogés a des besoins spécifiques en formation plus particulièrement en informatique (pour les 2/3 d'entre eux) puis en gestion comptabilité ainsi qu'en droit et fiscalité.

Analyse du secteur d'activité et besoins

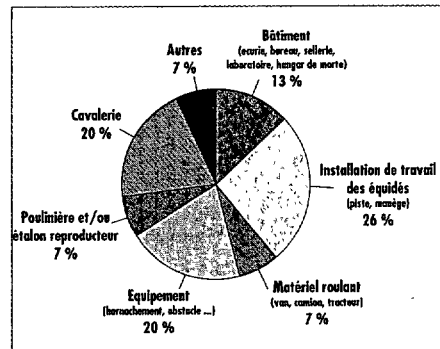
Les entreprises rencontrées n'ont pas plus de 2 salariés et une

Offre de services



Source : OESC, 2001

Investissements



Source : OESC, 2001

majorité ne compte pas augmenter leur effectif. En matière d'investissements, elles privilégieront les pistes et le manège puis leurs équipements (harnachement, obstacles...) et leur cavalerie avant leur bâtiments (écurie, bureaux...).

Hormis l'information technique et la recherche qui sont considérées comme assez performantes par les cavaliers professionnels, l'organisation de la filière apparaît peu ou pas du tout performante dans d'autres domaines comme l'information économique ou juridique, dans l'offre de formation professionnelle ou dans son aide à effectuer des démarches administratives.

En revanche, la Bretagne offre, pour près de 88 % des personnes interrogées, des événements spécifiques pour valoriser la filière tels que les CSO, concours d'élevages...

Les cavaliers professionnels restent optimistes quant aux conséquences de la construction de l'Europe puisque 78 % d'entre eux pensent qu'elle aura un impact positif sur leur entreprise.

Les activités directement liées à la compétition ne permettent pas aux cavaliers professionnels d'en vivre. Ils se tournent donc vers des activités plus classiques, et surtout moins aléatoires, telles que l'enseignement de l'équitation ou le négoce d'équidés.

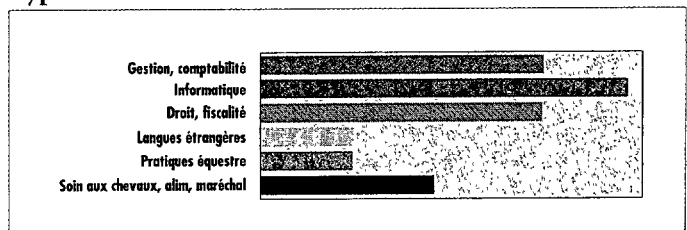
Leur chiffre d'affaires annuel global est compris entre 300 000 et 1 million de francs.

L'emploi généré par cette activité est, le plus souvent, limité au seul entrepreneur, l'emploi salarié n'excède jamais 2 personnes.

Les échanges économiques se réalisent majoritairement au niveau régional.

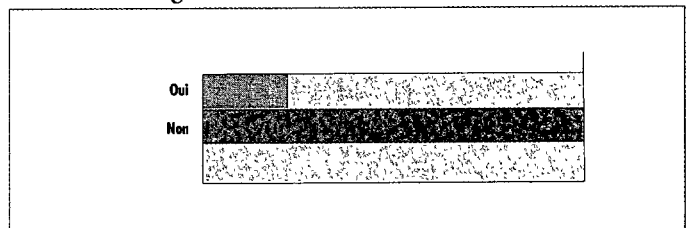
Cette population exprime des besoins de formation spécifiques notamment en informatique, en gestion, comptabilité et fiscalité.

Type de formation



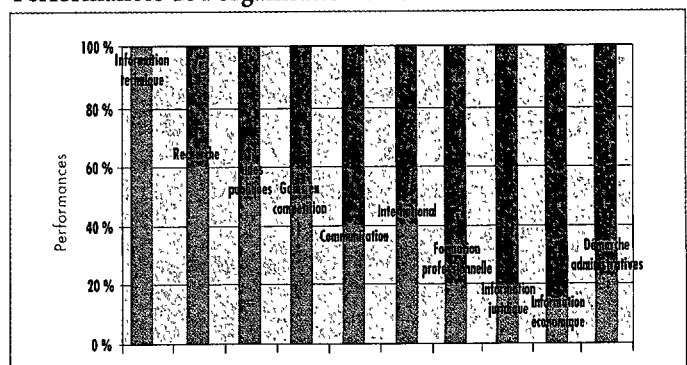
Source : OESC, 2001

Prévision d'augmentation des effectifs



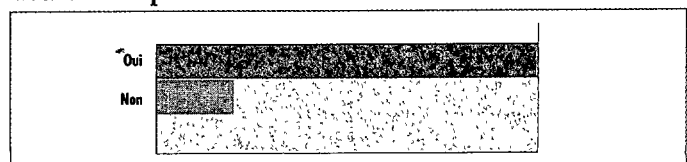
Source : OESC, 2001

Performances de l'organisation de la filière



Source : OESC, 2001

Événements pour valoriser la filière



Source : OESC, 2001

DOCUMENT RÉALISÉ PAR :
 Les Haras nationaux
 Direction du développement
 Observatoire économique et social du cheval
 Domaine de l'Isle Briand
 49 220 Le Lion d'Angers
 Tél. : 02 41 18 22 28
 Fax : 02 41 22 78